



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire**

Mondialisation et interdépendance

Vers un nouvel ordre économique international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [75/225](#) de l'Assemblée générale. Il fournit une analyse actualisée des grands défis économiques internationaux et des solutions envisageables pour mieux les relever, dans le respect des objectifs de développement durable. Les pays sont dans la troisième année de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), ils assistent depuis plusieurs mois à la guerre en Ukraine et sont confrontés à une crise climatique de plus en plus grave. Leurs économies restent faibles, même si elles sont mieux adaptées à la transformation numérique, et pourtant les inégalités, la pauvreté et la dégradation de l'environnement s'accroissent et risquent de compromettre la réalisation des objectifs.

Le présent rapport s'inscrit dans une optique stratégique tournée vers l'avenir, dans le contexte du nouvel ordre économique international. Il contient un examen de l'ampleur et de la gravité de l'impact immédiat et des incidences à plus long terme sur les économies des pays, y compris l'aggravation de la détresse financière due à la pandémie. Il comprend également un examen du rôle joué par les interventions budgétaires et monétaires pendant la pandémie et de leur contribution à la mise en place d'une reprise économique inclusive et résiliente permettant de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable et dans l'action climatique.

Il expose comment la coopération internationale et les mesures prises au niveau national permettent de tirer pleinement profit de la transformation numérique en cours, ainsi que des avancées rapides de la science, de la technologie et de l'innovation, en vue d'un progrès équitable et durable. Si, dans de nombreux pays, la guerre en Ukraine provoque une augmentation critique du coût de la vie qui frappe de manière disproportionnée les pauvres, la hausse des prix du pétrole et du gaz pourrait toutefois accélérer la transition énergétique, laquelle est essentielle pour une action climatique digne de ce nom.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 septembre 2022).

** [A/77/150](#).



I. Introduction

1. Les idées et propositions d'action pour un nouvel ordre économique international ont été exposées en mai 1974 dans la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (résolution 3201 (S-VI) de l'Assemblée générale) et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [résolution 3202 (S-VI)]. Dans sa résolution [75/225](#), l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui donner une vue d'ensemble actualisée des grands problèmes d'ordre économique et de politique générale à résoudre sur le plan international pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable qui soient équitables et partagés, ainsi que du rôle que peut jouer l'Organisation des Nations Unies à cet égard, et des moyens qui pourraient être mis en œuvre pour surmonter ces problèmes.

2. Comme c'était le cas dans les années 1970, lorsque la Déclaration et le Programme d'action ont été adoptés, le monde traverse actuellement une série de crises dont les répercussions économiques sont graves, notamment dans les pays en développement. Les pays sont dans la troisième année de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), ils assistent depuis plusieurs mois à la guerre en Ukraine et sont confrontés à une crise climatique de plus en plus grave. Le rythme rapide des progrès technologiques a donné une nouvelle pertinence aux idées et propositions du nouvel ordre économique mondial. Le contexte actuel est caractérisé par le fossé qui persiste, en matière de développement et de technologie, entre les pays développés et les pays en développement, par des obstacles au transfert de technologie et à l'industrialisation dans les pays en développement et par l'utilisation non durable des ressources naturelles.

3. Dans la Déclaration et le Programme d'action, les États Membres se sont engagés à remédier aux inégalités du système international, à éliminer les écarts de revenus et de technologie entre les pays développés et les pays en développement, et à assurer dans la paix et la justice aux générations futures un développement économique et social qui irait en s'accroissant. Dans le présent rapport, on recherchera dans quelle mesure les idées et propositions du nouvel ordre économique international peuvent aider à mettre fin à la pandémie de COVID-19, favoriser un relèvement économique exclusif, accélérer l'action climatique et renforcer la résilience, tout en permettant de tirer parti des avantages de la numérisation et des nouvelles technologies.

4. Depuis la parution du précédent rapport sur le nouvel ordre économique international en 2020 ([A/75/325](#)), nombre de pays en développement ont enregistré une montée des inégalités et de la pauvreté. L'insécurité alimentaire et la faim, déjà en augmentation dans de nombreux pays, devraient encore s'aggraver. Le ralentissement de la croissance économique, de lourds déficits des finances publiques et des contraintes empêchant de mener des politiques d'expansion budgétaire peuvent entraîner un affaiblissement de la protection sociale et un déplacement de la répartition des revenus en faveur des groupes les plus riches, compromettant ainsi la réalisation d'une croissance économique inclusive.

5. Le présent rapport se subdivise comme suit : la section II porte sur les problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays en développement ; la section III contient un examen de la manière dont les politiques budgétaire et monétaire peuvent promouvoir l'action climatique ; la section IV est consacrée aux défis et perspectives découlant de la transformation numérique ; la section V contient un examen de l'actualité des idées du nouvel ordre économique international et du rôle joué par l'Organisation des Nations Unies.

II. Problèmes rencontrés par les pays en développement

Inégalités profondes, pauvreté et changements climatiques

6. Pour de nombreux pays en développement, les taux d'inégalité et de pauvreté sont actuellement plus élevés qu'en 2019. Environ 60 % de la population active mondiale a des revenus inférieurs à ceux d'avant la pandémie, et le *Rapport sur les inégalités dans le monde 2022* indique que la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne possède que 2 % de la richesse mondiale totale, alors que les 10 % les plus riches en possèdent 76 %¹. On estime à environ 93 millions le nombre de personnes tombées dans l'extrême pauvreté par suite de la pandémie en 2021² et l'on prévoit qu'il atteindra 263 millions en 2022, ce qui portera à 860 millions le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

7. Les problèmes de développement, tels que les inégalités, la pauvreté, le sous-emploi et l'accès limité aux services de base, accentuent la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et limitent la capacité des populations locales de s'adapter aux changements climatiques. Les changements climatiques sont une cause déterminante des pénuries de nourriture et d'eau, de l'insécurité des moyens de subsistance et de la précarisation de l'emploi, autant d'éléments pouvant amplifier la pauvreté et la migration (tant interne qu'internationale) due à des facteurs écologiques³.

8. Le nombre de personnes vivant dans des zones côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer est passé ces 30 dernières années de 160 millions à 260 millions, dont 90 % sont des habitants de pays en développement, notamment de petits États insulaires. L'élévation du niveau de la mer a accentué le risque d'inondation du territoire et des zones côtières, aggravé l'érosion des sols et accéléré l'intrusion d'eau salée dans les rivières et les nappes phréatiques, dégradant ainsi les infrastructures, les écosystèmes et les moyens de subsistance⁴. Si la communauté internationale ne soutient pas de manière plus décisive des réductions immédiates, rapides et importantes des émissions de gaz à effet de serre, il sera impossible de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, voire à 2 °C.

9. Les changements climatiques ont également mis en difficulté la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Environ 68 % des entreprises interrogées par le Centre du commerce international dans le cadre de ses enquêtes sur la compétitivité en Afrique subsaharienne ont déclaré que leurs activités et leurs capacités financières étaient fortement exposées aux risques environnementaux, ce chiffre atteignant 93 % pour les seules entreprises du secteur primaire. Toutefois, seules 38 % des petites et moyennes entreprises interrogées avaient investi dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques, alors que 60 % des grandes entreprises avaient pris au moins une mesure propre à réduire l'exposition aux risques environnementaux⁵.

10. La guerre en Ukraine risque de compromettre davantage l'action climatique si les prix élevés du pétrole et du gaz incitent à utiliser davantage le charbon à court

¹ Lucas Chancel *et al.* (dir.), *Rapport sur les inégalités mondiales 2022* (World Inequality Lab, 2022).

² *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

³ Valérie Masson-Delmotte *et al.* (dir.), *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems* (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2019).

⁴ Informations obtenues sur le site www.weforum.org/agenda/2021/06/climate-refugees-the-world-s-forgotten-victims/. Voir également : *Sustainable Development Outlook 2019: Gathering Storms and Silver linings* (publication des Nations Unies, 2019), « Climate change as a new driver of conflicts » (Les changements climatiques, nouveaux facteurs de conflits), p. 59 à 66.

⁵ *Financing for Sustainable Development Report 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

terme et à se doter de capacités d'extraction de combustibles fossiles supplémentaires, au lieu de passer aux énergies renouvelables⁶. De même, il pourrait être difficile de supprimer, dans l'avenir, les subventions et autres mesures prises à court terme pour amortir les hausses de prix des carburants, ce qui risquerait de ralentir l'action climatique.

Fragilité financière et dette

11. La pandémie a exposé de nombreux pays au risque de surendettement, a restreint leur marge de manœuvre budgétaire et a entravé la croissance économique. Bien qu'il y ait eu un certain répit sur le plan économique en 2022, de nouveaux variants de la COVID-19 et l'inégalité de l'accès aux vaccins font perdurer la pandémie. L'incapacité des pays les plus pauvres à mobiliser des ressources suffisantes et à emprunter à des conditions acceptables a créé une fracture financière qui empêche les pays en développement d'investir dans le développement durable pour pouvoir répondre efficacement aux crises. En outre, l'Initiative de suspension du service de la dette étant arrivée à terme à la fin de 2021, le Cadre commun pour le traitement de la dette est aujourd'hui la seule source d'allègement de la dette, sachant que peu de pays y ont eu recours à ce jour et que les critères d'admission sont rigoureux.

12. Le durcissement des conditions monétaires opéré par la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique pour ralentir l'inflation a été plus rapide que prévu et a alourdi le coût du service de la dette et amplifié le risque de surendettement. En moyenne, les intérêts au titre du service de la dette représentent 3,5 % des recettes publiques dans les pays développés, contre 14 % dans les pays les moins avancés. On estime à présent qu'environ 60 % des pays les moins avancés et des autres pays à faible revenu présentent un risque élevé de surendettement ou sont en situation de surendettement, soit deux fois plus qu'en 2015 (environ 30 %)⁷.

13. Comme on l'a constaté lors de précédentes périodes de forte inflation, la hausse des taux d'intérêt dans les pays développés peut provoquer d'importantes sorties de capitaux et une dépréciation de la monnaie dans les pays en développement et, partant, attiser l'inflation et avoir de graves conséquences pour les dépenses de consommation, l'investissement, l'emploi et la croissance économique. Les finances publiques peuvent également être touchées, avec les conséquences négatives que cela comporte pour la viabilité de la dette en général.

Rétrécissement de la marge de manœuvre décisionnelle

14. Si les interventions budgétaires de grande ampleur étaient indispensables pour atténuer les effets du surendettement lors de la pandémie, elles ont légué à de nombreux gouvernements un lourd fardeau de la dette, ce qui suscite des préoccupations quant à la viabilité future de la dette publique. Contraints aux restrictions budgétaires, les gouvernements de nombreux pays en développement ont du mal à financer les investissements indispensables dans les principaux domaines du développement durable que sont la protection sociale, la santé, l'éducation, les infrastructures physiques et numériques, la transition énergétique et l'appui à la création d'emplois.

15. Tout au long de la pandémie, les programmes d'achat d'actifs mis en œuvre par les banques centrales des pays en développement ont été de moindre envergure et de plus courte durée que leurs équivalents dans les pays développés. En 2020,

⁶ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Monthly briefing on the world economic situation and prospects: rising inflation hits developing countries », n° 160, 3 mai 2022.

⁷ *Financing for Sustainable Development Report 2022*.

27 banques centrales de pays en développement – 10 en Afrique, 9 en Asie et 8 en Amérique latine et dans les Caraïbes – ont engagé de tels programmes, mais la plupart d'entre elles ont dû les interrompre au deuxième trimestre de 2021.

16. Ces interventions se sont surtout caractérisées par des retombées positives importantes, telles que l'apport de liquidités et la réduction de l'incertitude. Cela a été particulièrement le cas dans les régions plus développées où l'indépendance monétaire, la stabilité des taux de change et l'ouverture financière sont plus grandes. Par contre, de nombreux pays en développement qui avaient engagé des dépenses extraordinaires et adopté une politique monétaire accommodante pendant la pandémie sont actuellement confrontés à des tensions inflationnistes qui réduisent encore leur possibilité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la reprise économique.

17. L'accélération de l'inflation accentue la nécessité de mettre fin aux programmes d'achat d'actifs, mais, ce faisant, les banques centrales doivent également faire face aux perturbations des marchés financiers et à la déstabilisation des flux financiers mondiaux. Les politiques malavisées, à savoir le retrait prématuré des mesures de relance ou le report tardif du durcissement monétaire, peuvent aggraver les difficultés économiques.

Perturbations commerciales et tensions inflationnistes

18. La pandémie a entraîné une forte augmentation de la consommation de biens, et non de services, ce qui a pesé sur les capacités de production et les circuits de distribution et a entraîné des pénuries. Sous l'effet de la pandémie et des mesures d'endiguement qui en ont découlé, les chaînes de valeur mondiales ont été mises à rude épreuve, tandis que la production de produits intermédiaires essentiels à l'industrie manufacturière (par exemple, les micropuces) n'a pas suivi le rythme de l'expansion de la demande de véhicules et de biens de consommation. La guerre en Ukraine a encore aggravé les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, tout en contribuant à la volatilité des marchés financiers internationaux et à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Alors que la pandémie se poursuit, les pénuries pourraient s'aggraver sous l'effet de fermetures et de perturbations dans les centres manufacturiers et les villes portuaires.

19. En Afrique, en Asie de l'Ouest et dans la région Amérique latine et Caraïbes, l'inflation a dépassé 10 % en 2022. Elle est restée relativement stable en Asie du Sud, bien qu'à un taux élevé. Il est important de noter que l'accélération de l'inflation ne se limite pas aux prix de l'énergie et des denrées alimentaires ni ne concerne uniquement les grandes économies en développement, mais touche également d'autres pays en développement, comme l'Angola, le Burundi, l'Éthiopie, la Mongolie et le Sri Lanka⁸.

20. Dans les pays plus étroitement intégrés aux marchés financiers mondiaux, comme l'Afrique du Sud, le Chili et le Mexique, les banques centrales ont commencé avant même la Réserve fédérale des États-Unis à relever les taux d'intérêt pour prévenir d'éventuelles sorties de capitaux et une dépréciation de la monnaie nationale. Des relèvements supplémentaires des taux, y compris dans d'autres pays, ont pour but de juguler l'inflation. Depuis le second semestre de 2021, le durcissement des conditions monétaire s'est intensifié dans ces pays (voir fig. VI). Entre janvier et avril 2022, au moins 27 banques centrales, notamment en Amérique latine (Argentine, Chili, Pérou et Uruguay) et en Afrique (Afrique du Sud et Égypte), ont relevé leurs taux directeurs.

⁸ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Monthly briefing on the world economic situation and prospects », n° 160.

21. Les relèvements des taux d'intérêt opérés dans le but de réduire l'inflation peuvent faire échec à la reprise économique et détériorer les perspectives de l'emploi, en même temps qu'ils réduisent davantage les possibilités de financer des programmes d'aide sociale et amplifient les risques qui pèsent sur la viabilité de la dette. Les pays importateurs nets de pétrole et de denrées alimentaires risquent davantage de voir s'aggraver les problèmes de balance des paiements et de finances publiques. Dans ces conditions, les banques centrales doivent faire des arbitrages difficiles entre, d'une part, le souci de maîtriser l'inflation tout en préservant la stabilité financière et, d'autre part, celui de soutenir la reprise économique. Il convient de calibrer avec soin les mesures budgétaires et monétaires nationales à l'aune du durcissement des conditions économiques mondiales.

Risque de crise du coût de la vie

22. La baisse des revenus réels due à l'inflation risque d'accroître la pauvreté, notamment en raison de la faible marge de manœuvre budgétaire dont disposent nombre de pays en développement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Celle-ci pourrait plonger des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté, creusant encore davantage les inégalités, car les ménages pauvres consacrent une part comparativement bien plus large de leurs revenus à ces produits de première nécessité.

23. Une inflation galopante pourrait aggraver l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays en développement qui sont encore aux prises avec le choc économique provoqué par la pandémie. Selon les estimations du Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé, passant de 135 millions avant la pandémie à 276 millions à la fin de 2021. Les répercussions de la guerre en Ukraine pourraient cependant porter ce nombre à 323 millions en 2022⁹. Si des déficits de production se produisent au cours de la prochaine saison de végétation par suite d'un manque d'engrais ou de conditions météorologiques extrêmes dans les régions productrices de denrées alimentaires, la baisse des disponibilités mondiales de nourriture pourrait aggraver l'insécurité alimentaire.

24. Alors qu'une personne sur deux dans les pays d'Afrique subsaharienne est exposée à des éléments de la crise du coût de la vie (alimentation, énergie et finances, par exemple), 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont profondément touchés par cette crise¹⁰. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2,8 millions de personnes sont menacées par l'extrême pauvreté. En Asie du Sud, les populations ont subi des vagues de chaleur dévastatrices en 2022 et 500 millions de personnes sont gravement exposées à la crise alimentaire et financière. Compte tenu de l'importance des importations d'énergie et des envois de fonds en provenance de Russie, les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale sont également exposés à la crise énergétique et financière.

25. Dans nombre de pays d'Afrique et de la région Amérique latine et Caraïbes, les taux de chômage et de sous-emploi sont actuellement plus élevés qu'avant la pandémie¹¹.

⁹ Barbara Celis, « Hunger, famine and starvation: 750,000 people are in the front line, UN study says », PAM, 6 juin 2022.

¹⁰ Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, « Global impact of the war in Ukraine: billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation » (des milliards de personnes font face à la plus grande crise du coût de la vie depuis une génération), note de synthèse n° 2 (8 juin 2022).

¹¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Monthly briefing on the world economic situation and prospects », n° 160.

26. Dans les conditions inflationnistes actuelles, les perspectives de croissance et de création d'emplois diffèrent selon que les pays sont des exportateurs nets ou des importateurs nets de produits de base. Pour les premiers, la hausse des prix de ces produits peut stimuler la croissance et l'emploi, mais sans doute au prix d'un creusement des inégalités sous l'effet de la détérioration des salaires réels. À l'inverse, les chocs sur les prix et les termes de l'échange dans les pays qui dépendent des importations de denrées alimentaires et de carburant influeraient défavorablement sur la croissance, l'emploi, la réduction de la pauvreté et la capacité d'intervention budgétaire.

III. Contribution des politiques budgétaire et monétaire à l'action climatique

27. Les mesures budgétaires et monétaires sont des instruments de première importance qui influent directement sur l'orientation des agrégats macroéconomiques et les modèles de développement économique. Elles laissent également une empreinte durable sur l'environnement. Les travaux universitaires indiquent que tant les unes que les autres peuvent avoir des résultats sensibles pour l'environnement mais que cela dépend de leur orientation en faveur, ou non, de projets verts. Elles peuvent ainsi accélérer ou ralentir la transition énergétique de l'économie mondiale vers des solutions plus durables.

28. D'autres instruments de politique économique se sont également révélés utiles, tels que la réglementation visant à réduire les émissions par la fixation d'un prix du carbone, les mesures d'incitation à l'investissement dans le développement et le déploiement de technologies vertes et la fourniture de garanties contre les risques excessifs. Lorsque les pouvoirs publics interviennent pour internaliser les prix du carbone et modifier les incitations des entreprises et des consommateurs, la structure de l'économie peut évoluer. En effet, les mesures budgétaires visant à encourager la transition du secteur de l'énergie vers des sources plus propres ou à dissuader d'utiliser des combustibles fossiles (par exemple, par l'application de taxes carbone ou de subventions ciblées et limitées dans le temps) peuvent réduire les émissions de carbone et améliorer l'environnement. Il ressort d'une étude portant sur le secteur des taxis à Pékin qu'une taxe carbone conjuguée à des abattements liés à l'amélioration des normes d'émission et aux prix des droits d'émission a permis de réduire les émissions de carbone¹².

29. Plus généralement, pour limiter le réchauffement de la planète à 2 °C ou moins, il faudrait que les plus grands émetteurs adoptent une taxe carbone qui atteigne 75 dollars par tonne en 2030. Une cinquantaine de pays disposent actuellement d'un système de tarification du carbone sous une forme ou une autre, la taxe mondiale moyenne sur le carbone étant de 2 dollars par tonne, ce qui est bien inférieur aux besoins de la planète. En Suède, où la taxe carbone est fixée à 127 dollars par tonne, les émissions ont été réduites de 25 % depuis 1995, tandis que l'économie s'est accrue de 75 %. Pour rendre les taxes sur le carbone plus réalisables sur le plan politique et plus efficaces sur le plan économique, il serait possible d'utiliser les recettes ainsi obtenues, qui représentent entre 0,5 % et 4,5 % du produit intérieur brut (PIB) selon les pays, pour réduire d'autres impôts, notamment sur les revenus ou les salaires. Ces recettes pourraient également être utilisées pour soutenir les travailleurs et les communautés touchés (par exemple, dans les bassins miniers) ou être transférées directement sous forme de dividendes versés à la population selon une échelle mobile basée sur le revenu. D'autres investissements pourraient également être réalisés pour

¹² Yang Liu *et al.*, « A competitive carbon emissions scheme with hybrid fiscal incentives: the evidence from a taxi industry », *Energy Policy*, vol. 102 (mars 2017), p. 414 à 422.

favoriser la réalisation des objectifs de développement durable, encourager l'innovation ou accélérer la transformation numérique, autant d'éléments qui stimuleraient la croissance à long terme¹³.

30. De même, une politique monétaire expansionniste peut venir à l'appui de la politique budgétaire par l'octroi de prêts destinés à promouvoir les technologies renouvelables et à haut rendement énergétique¹⁴. Les banques centrales peuvent prendre les devants pour s'attaquer aux grands problèmes de développement durable, tels que les changements climatiques et les inégalités. De fait, plusieurs banques centrales et régulateurs financiers ont reconnu qu'il convenait de tenir compte des risques non économiques et d'autres questions liées au développement durable. Dans la région Asie-Pacifique, 94 % des banques centrales interrogées dans le cadre d'une enquête ont déclaré avoir un rôle à jouer pour encourager les initiatives de financement à faible intensité de carbone et le financement vert (A/75/325).

31. La politique monétaire, soutenue par la politique budgétaire et la réglementation, peut contribuer à réduire les coûts de transaction pour les entreprises qui investissent dans la réduction des émissions et ainsi faciliter le cheminement des économies vers la neutralité carbone en générant des effets positifs à long terme. De même, les banques centrales peuvent exercer des effets durables pendant la période de transition en facilitant la divulgation des données sur les marchés financiers si, dans le cadre de la politique monétaire, elles soumettent certains titres et actifs financiers à des obligations d'information et à certaines normes d'information selon le modèle, par exemple, de la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables ou des pratiques promues par l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat. Les banques centrales peuvent donc jouer un rôle de catalyseur sur les marchés financiers en renforçant la résilience du système financier.

32. Les banques centrales peuvent également intervenir dans le cadre de l'élaboration de réglementations du secteur financier pour soutenir les investisseurs à la recherche d'options d'investissement durable, notamment en établissant des normes minimales devant être respectées par les produits d'investissement commercialisés comme durables (voir A/75/268, par. 55). Par exemple, la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables, approuvée par le Parlement européen en juin 2020, définit des critères détaillés permettant de déterminer si une activité économique est durable (A/75/325, par. 27). Les programmes d'achat d'actifs, s'ils devaient reprendre, pourraient également intégrer des considérations écologiques dans leur sélection d'actifs.

33. Les banques centrales peuvent renforcer l'efficacité des banques de développement nationales et multilatérales en créant un environnement propice à la mobilisation de capitaux privés en faveur de projets qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable, en particulier dans les domaines des infrastructures physiques et des énergies renouvelables. Dans bon nombre de pays, la surveillance et la réglementation des banques nationales de développement relèvent de l'institution qui est également chargée de contrôler les banques commerciales privées, à savoir la banque centrale ou l'autorité de surveillance bancaire du pays.

34. Si les changements climatiques peuvent creuser les inégalités, certains instruments de politique monétaire peuvent aider à les réduire. Le refinancement peut être assujéti à l'octroi de prêts bancaires bénéficiant aux ménages les plus

¹³ Vitor Gaspar *et al.*, « Mesures budgétaires visant à freiner le changement climatique », Blog du FMI (10 octobre 2019).

¹⁴ Haider Mahmood *et al.*, « The fiscal and monetary policies and environment in GCC countries: analysis of territory and consumption-based CO₂ emissions », *Sustainability*, vol. 14, n° 3 (21 janvier 2022), p. 1225.

vulnérables, comme il est prévu dans le cadre des options de refinancement à long terme de la Banque centrale européenne. Il est ainsi prévu, dans le cadre des opérations ciblées de refinancement à plus long terme, que le montant que les banques peuvent emprunter doit être lié au montant qu'elles prêtent aux entreprises non financières et aux ménages, ce qui permet à l'expansion monétaire d'atteindre l'économie réelle et a donc un effet progressif sur la répartition des revenus. En 2020, la Réserve fédérale des États-Unis a mis en place un programme de prêts directs aux collectivités locales dans le cadre de la Municipal Liquidity Facility. En réponse à la crise due à la COVID-19, la Réserve fédérale a également élargi son programme de prêts « main street » pour soutenir les organismes sans but lucratif, tels que les hôpitaux, les écoles et les organismes de services sociaux, qui étaient en bonne santé financière avant la pandémie¹⁵.

35. Néanmoins, étant donné la capacité des banques centrales d'agir rapidement, conjuguée au fait qu'elles ne sont théoriquement soumises à aucune limite sur le plan financier, il peut être tentant de s'en remettre excessivement à la politique monétaire pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est important de noter que la politique budgétaire peut créer des incitations plus fortes et mieux ciblées pour influencer sur les décisions économiques à plus long terme, et qu'il serait sans doute dommageable pour la stratégie globale d'un pays ne pas y recourir pleinement. En outre, un élargissement excessif des compétences des banques centrales pourrait nuire à leur crédibilité, en particulier si leurs responsabilités ne sont pas clairement établies ou si elles se chevauchent avec celles d'autres organismes publics.

36. L'occasion se présente actuellement de s'attaquer aux problèmes susmentionnés par un ensemble approprié de mesures budgétaires et monétaires prises de façon coordonnée, par des investissements ciblés et par la coopération internationale, dans le but d'accélérer la transition vers un monde durable tout en réduisant au minimum les coûts connexes. Lorsqu'elles mettent fin à leurs programmes d'achat d'actifs, les banques centrales peuvent choisir de conserver les actifs des secteurs et des entreprises dont l'empreinte carbone est plus faible, et également mettre au point des principes et des lignes directrices en vue de donner la priorité aux actifs à faible émission de carbone lors des programmes futurs.

37. D'une manière générale, une étroite coordination des politiques monétaire et budgétaire est nécessaire pour maintenir la stabilité macroéconomique tout en donnant l'impulsion qui convient pour accélérer l'action climatique, notamment en renforçant le soutien public à cette action. La situation économique actuelle a accru l'importance de la coordination, étant donné que ces politiques sont limitées dans leur portée et leur champ d'application.

38. Des politiques globales comprenant des mesures budgétaires, monétaires et structurelles permettraient de relever plus efficacement les défis du changement climatique. Pour les mettre en œuvre au niveau mondial en vue d'une transition ordonnée, il faut assurer une coordination multilatérale des politiques climatiques et prendre des mesures durables au niveau des pays.

¹⁵ Salvador Pérez-Moreno, Natalia Martín-Fuentes et Juan-Francisco Albert, « Rethinking monetary policy in the framework of inclusive and sustainable growth », dans *Economic Policies for Sustainability and Resilience*, Philip Arestis et Malcolm Sawyer, (dir.) (Cham, Suisse, Palgrave Macmillan, 2022).

IV. Exploiter les progrès technologiques rapides

Transformation en cours de l'économie numérique

39. Les flux de données mondiaux, mesurés par l'utilisation mondiale de la bande passante de l'internet, ont continué de s'intensifier à un rythme accéléré. Ils ont augmenté de 35 % en 2020, passant à 230 exaoctets par mois¹⁶, et devraient plus que tripler d'ici à 2026 pour atteindre 780 exaoctets par mois. Non seulement ce recours accru à la connectivité numérique rend encore plus criantes les inégalités internes et externes des pays et des régions en matière d'accès aux technologies numériques, mais il crée également de nouveaux problèmes pour les pouvoirs publics. L'utilisation des technologies numériques s'est encore accélérée pendant la pandémie de COVID-19. Le télétravail et les réunions en mode virtuel sont désormais la norme, tandis que les activités économiques ont pris leur essor sur diverses plateformes numériques. De plus en plus, le télétravail se généralise pour l'ensemble ou une partie du personnel dans les organismes publics et privés.

40. Les innovations financières numériques réduisent les frictions du marché et les coûts de transaction, si bien qu'il devient rentable de fournir des services financiers aux micro, petites et moyennes entreprises, qui en étaient auparavant privées. Les services de technologie financière (fintech), et en particulier les services d'argent mobile, ont contribué à une forte augmentation du nombre de comptes bancaires ouverts, notamment par des femmes. Tout au long de la pandémie de COVID-19, les services financiers numériques ont permis à nombre de particuliers et d'entreprises de se tenir à flot. Les gouvernements ont également utilisé les services financiers numériques pour mettre en œuvre des dispositifs de transferts publics aux particuliers (« gouvernement à personne ») à grande échelle. De nouveaux moyens de paiement numériques, tels que les paiements instantanés et la monnaie électronique, ont également continué de se développer pendant la pandémie de COVID-19 au détriment des moyens traditionnels (autres que les espèces), tels que les chèques, les prélèvements automatiques, les virements et les transferts par carte. De même, le nombre de comptes d'argent mobile enregistrés dans le monde a augmenté de 13 % en 2020, pour atteindre 1,2 milliard, ce qui s'est accompagné d'une augmentation de 22 % de la valeur des transactions, qui a atteint 767 milliards de dollars.

Inégalités d'accès entre les pays et à l'intérieur des pays

41. Si les technologies numériques peuvent accroître l'efficacité et renforcer l'inclusion, elles peuvent également creuser les inégalités entre les pays et dans les pays et être à l'origine de divers autres risques. La transformation numérique rapide a considérablement alourdi le coût de l'exclusion pour les personnes qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies ou n'ont pas les moyens de les utiliser. De nombreux pays en développement, notamment les pays les moins avancés, risquent également de prendre du retard et de devenir principalement des utilisateurs et des fournisseurs de données au lieu de participer de manière productive à la chaîne de valeur numérique mondiale.

42. Selon les données les plus récentes de l'Union internationale des télécommunications, 4,9 milliards de personnes, soit 63 % de la population mondiale, utilisaient l'internet en 2021, contre 4,1 milliards (54 %) en 2019. La majeure partie de cette augmentation est imputable à de nouveaux utilisateurs dans les pays à revenu intermédiaire. Dans les pays les moins avancés, la part des particuliers utilisant l'internet est restée faible, à 27 %, contre 57 % dans l'ensemble des pays en développement et 90 % dans les pays développés.

¹⁶ Un exaoctet est égal à 10¹⁸ octets.

43. Même lorsque le haut débit est disponible, le coût de l'accès reste un obstacle, en particulier dans les pays les moins avancés. Le prix mensuel médian, dans les pays les moins avancés, de l'abonnement internet haut débit le moins cher avec au moins 5 Go de données est de 22,3 dollars, soit un peu plus de 20 % du revenu national brut par habitant. Dans le monde entier, ce prix mensuel médian est de 22,8 dollars, et il représente 2,8 % du revenu national brut mondial par habitant. Le coût des appareils numériques est également prohibitif pour des segments importants de la population dans les groupes à faible revenu de nombreux pays en développement. Près de 2,5 milliards de personnes vivent dans des pays où le coût du smartphone le moins cher disponible représente au moins 25 % du revenu mensuel moyen. Ce manque d'accessibilité financière est l'une des principales raisons du déficit d'utilisation de l'internet mobile, auquel ne sont pas connectées quelque 3,4 milliards de personnes qui pourtant vivent dans des zones couvertes par un réseau mobile.

44. Des différences existent également entre les groupes de population, notamment en fonction du sexe. En 2020, 57 % des femmes, soit 5 points de pourcentage de moins que les hommes, utilisaient l'internet. Si la parité des sexes à cet égard est presque atteinte dans les pays développés et les petits États insulaires en développement, des écarts plus importants subsistent dans certains des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral. Par région géographique, les écarts les plus importants sont observés en Afrique (11 points de pourcentage) et dans les États arabes (12 points de pourcentage)¹⁷.

45. L'Organisation internationale du travail fait observer que ce sont souvent les salariés des tranches de revenus supérieures qui peuvent travailler à distance. D'une manière générale, il est à craindre que l'économie numérique ne conduise à accentuer les inégalités entre les pays les plus avancés et ceux relativement moins avancés sur le plan technologique, ainsi que les inégalités internes. Dans les pays à revenu élevé, seuls 27 % des travailleurs ont pu travailler à distance en 2020. On peut également craindre que les technologies numériques n'exercent une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs de qualification moyenne et faible, dont les tâches seraient exécutées par des logiciels, des mises à jour techniques et des modèles prédéfinis. Mais ces perspectives peuvent aussi créer l'occasion de mettre au point des politiques visant à coordonner l'action engagée aux niveaux national et mondial pour soutenir l'emploi décent et favoriser un relèvement robuste et durable.

46. Les autres risques auxquels sont exposés les personnes et institutions comprennent la menace croissante des cyberincidents et de la fraude numérique, ainsi que de nouvelles formes d'exclusion, résultant par exemple de biais dans les prises de décision algorithmiques. Au niveau du marché, la numérisation est allée de pair avec une concentration économique accrue en raison de l'essor des grandes plateformes technologiques internationales. L'expansion des services financiers numériques a également suscité des préoccupations quant à leur stabilité et leur intégrité.

Comblent les fractures numériques

47. Pour combler ces écarts, il faudra notamment mettre en œuvre des politiques d'investissement dans l'infrastructure numérique, de promotion de l'accès universel à l'internet à un prix abordable et de développement des compétences numériques. La protection du droit à la vie privée, le renforcement de l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle et la lutte contre la cybercriminalité peuvent également contribuer à un espace numérique plus sûr pour toutes et tous. Des politiques plus particulièrement ciblées sur certains groupes, notamment les femmes et les filles,

¹⁷ *Financing for Sustainable Development Report 2022.*

peuvent favoriser leur participation accrue au développement technologique et à la création de contenus.

48. Les organismes de réglementation et de contrôle peuvent s'appuyer sur la technologie financière pour encourager l'inclusion financière tout en atténuant les risques croissants de cyberincidents et de fraude numérique en renforçant la protection du consommateur et en rendant les prestataires de services financiers responsables de la protection des données. Des fonds de service et d'accès universels bien gérés peuvent permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour établir l'accès universel à haut débit, sur la base de contributions du secteur privé, qui peuvent, s'il y a lieu, être mises en commun avec des ressources publiques. Il conviendra le cas échéant de réviser et de renforcer les cadres de réglementation et de contrôle pour tenir compte des questions liées à la gouvernance des données (en vue notamment d'éviter la concentration économique), à la responsabilité pour les contenus, à la discrimination et aux droits humains. Une coordination internationale sera nécessaire pour assurer la cohérence et l'équité des normes mondiales.

49. Alors que l'enseignement en ligne se développe en complément, voire en remplacement, de la salle de classe traditionnelle, il convient de s'efforcer de promouvoir l'inclusion. Les établissements d'enseignement publics doivent veiller à ce que davantage d'élèves puissent bénéficier des nouvelles technologies, et il faut également améliorer l'accès aux outils d'apprentissage à distance ainsi que la qualité de ces outils. Cela peut être réalisé si l'on donne la priorité à l'accès à l'internet à haut débit et aux appareils numériques, et si l'on inclut tous les élèves dans les stratégies d'apprentissage à distance. Des mesures ciblées, telles qu'un soutien spécifique aux élèves handicapés, la conception de matériel pédagogique dans les langues minoritaires et des dispositions permettant aux enfants migrants et déplacés d'accéder plus facilement à l'enseignement à distance ou en ligne, sont de nature à favoriser l'inclusion. En outre, les enseignants ont besoin d'une formation spécialisée pour acquérir des compétences numériques, ainsi qu'un soutien technique pour mettre en œuvre l'apprentissage à distance et en ligne et évaluer efficacement son impact.

50. Un appui supplémentaire à la demande, destiné à faciliter l'adoption et l'utilisation plus larges de l'internet à haut débit, pourrait provenir de sources privées et publiques. Les entreprises privées et les particuliers peuvent être les principaux catalyseurs de contenus et d'applications, tels que l'analyse de données, les applications d'intelligence artificielle ou les contenus médiatiques qui rendent l'utilisation de l'internet à haut débit attrayante. Le secteur public peut soutenir la demande en fournissant des services publics numériques, tandis que les pouvoirs publics peuvent soutenir l'innovation locale et la création de contenus, par exemple en créant des pépinières d'entreprises et des pôles d'innovation. Un soutien du secteur public est également nécessaire pour renforcer les compétences numériques et faciliter une plus grande participation des micro, petites et moyennes entreprises à l'économie numérique.

Expériences des pays et cadres de soutien

51. Pour soutenir la transition numérique inclusive des économies et des sociétés, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est ont mis en œuvre un ensemble de mesures visant à améliorer la culture numérique du public et les compétences numériques de la population active. Par exemple, l'Indonésie a inscrit les compétences et l'alphabétisation numériques parmi les priorités de l'ordre du jour de sa présidence du Groupe des 20 (G20) en 2022. Le Gouvernement indonésien a lancé un programme national destiné à renforcer l'aptitude à se servir des outils numériques, qui permettra à quelque 12,5 millions de participant(e)s d'acquérir des compétences numériques de base, ainsi qu'un programme de bourses d'études de niveaux intermédiaire et avancé

(concernant 100 000 et 300 boursiers(ères), respectivement) destiné à encourager les talents numériques. En Thaïlande, le Ministère du travail a créé au début de l'année 2021 l'Académie de perfectionnement des compétences numériques, qui supervise le renforcement des compétences numériques de la population active et organise des programmes et des cours de formation aux compétences numériques à l'intention des jeunes. Le Cambodge vise à remédier aux faibles niveaux d'alphabétisation numérique, qui ont empêché les femmes microentrepreneuses d'accéder au financement et de développer leurs activités. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Fonds d'équipement des Nations Unies et SHE Investments ont récemment lancé l'application de comptabilité KOTRA Riel, d'utilisation simple et conviviale, pour aider les microentrepreneurs cambodgiens à planifier et gérer leurs flux de trésorerie et à accéder aux services financiers formels.

52. Comme l'a envisagé le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), un pacte numérique mondial auquel seraient parties les secteurs public et privé serait le moyen de traiter des questions concernant l'accès universel, la gouvernance des données, les critères de responsabilité à l'égard des contenus, la discrimination et la protection des droits humains.

53. Les décideurs et les organismes de réglementation et de contrôle peuvent également établir des cadres de soutien et définir les spécifications d'une couverture universelle et inclusive du haut débit, tout en favorisant l'innovation. Des obligations de service universel ont été depuis longtemps imposées aux opérateurs de réseaux pour les obliger à étendre la couverture des télécommunications aux populations difficiles à atteindre et vulnérables. Si ces obligations sont devenues moins courantes ces dernières années, les gouvernements pourraient toutefois les appliquer en contrepartie de l'attribution de fréquences très demandées dans le cadre du déploiement universel du haut débit de quatrième génération (4G) et de cinquième génération (5G), en particulier lorsque les opérateurs détiennent une large part de marché. D'autres dispositions réglementaires pourraient prévoir des régimes d'accès libre et le partage des infrastructures. Les autorités peuvent également prendre des mesures non financières d'incitation à l'investissement privé, par exemple en rationalisant les procédures et les modalités d'approbation, ouvrir l'accès à la cartographie des infrastructures locales et aux informations géographiques et définir les cadres relatifs aux transactions électroniques, à la cybersécurité, aux droits d'auteur et à la vie privée. Les « bacs à sable réglementaires » peuvent stimuler l'innovation en offrant aux entreprises un espace sûr pour développer et tester de nouveaux concepts et produits à une petite échelle.

La coopération internationale à l'appui d'une transformation économique numérique équitable

54. Il convient de redoubler d'efforts aux niveaux national et international pour exploiter ces technologies, ainsi que pour mobiliser les financements et assurer le renforcement des capacités nécessaires à une transformation économique numérique équitable¹⁸. Une coopération plus étroite est également nécessaire dans des domaines tels que la fiscalité et la réglementation.

55. Pour des raisons d'économies d'échelle et à cause des caractéristiques des plateformes numériques, un nombre relativement restreint de sociétés joue un rôle disproportionné. Celles-ci contrôlent généralement la collecte, le traitement et la commercialisation des données, sur un marché où les données sont la principale source de revenus et de profits. Les pays en développement estiment toutefois préoccupant que des données obtenues dans le cadre d'activités menées sur leur

¹⁸ Ibid.

territoire soient souvent collectées par des sociétés basées à l'étranger, avec les conséquences que cela comporte pour le recouvrement de l'impôt et la sécurité nationale (A/75/325, par. 44).

56. Un cadre de coopération internationale plus inclusif et une plus grande transparence des entreprises seraient essentiels pour renforcer et améliorer les régimes d'imposition des sociétés. La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises, qui s'emploie à élargir et à rendre plus inclusif le débat sur les règles fiscales internationales, suggère que les Gouvernements seraient avisés d'appliquer des impôts progressifs aux rentes économiques captées par les entreprises multinationales dans le secteur des services numériques. La progressivité de l'impôt signifie que des taux plus faibles seraient applicables aux micro, petites et moyennes entreprises numériques, dont les bénéficiaires sont généralement moins élevés.

57. De même qu'il a été proposé de taxer les bénéficiaires exceptionnels des entreprises pétrolières qui profitent des prix élevés résultant de la guerre en Ukraine, on a suggéré de lever un impôt sur les bénéfices extraordinaires réalisés par les géants du numérique pendant la pandémie, dont les recettes seraient affectées au financement des coûts publics et privés de la pandémie et à l'investissement dans la résilience. Étant donné que les entreprises numériques exercent leurs activités à l'échelle mondiale, la coopération internationale serait indispensable pour assurer le recouvrement d'un tel impôt.

Science, technologie et innovation

58. Outre l'évolution des technologies numériques, les progrès de la science et la technologie et le rythme de l'innovation, qui sont rapides et pourtant inégaux, risquent de créer des fractures pratiquement insurmontables entre les pays pour ce qui est de leurs perspectives d'amélioration des conditions de vie. Une plus grande coopération internationale est donc nécessaire.

59. Par exemple, la coopération internationale par le partage d'informations et de technologies sur la détection, la prévention et le traitement de la COVID-19 a été nécessaire pour contrôler la pandémie dans tous les pays. Elle a notamment pris la forme d'initiatives telles que le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, le Fonds africain pour l'acquisition des vaccins et elle a donné lieu aux appels à contribution correspondants. Le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 de l'Organisation mondiale de la santé permet aux développeurs de thérapies, de diagnostics, de vaccins et d'autres produits de santé liés à la COVID-19 d'accorder à des fabricants dont la qualité est garantie des licences d'utilisation du produit de leur propriété intellectuelle, de leurs connaissances et de leurs données. Grâce à des licences volontaires, non exclusives et transparentes, le Groupement peut faciliter la production à grande échelle en faisant appel à plusieurs fabricants disposant de capacités inexploitées. D'autres initiatives comprennent la fourniture d'un accès aux informations du système des brevets, comme l'outil de recherche dédié à la COVID-19 sur le portail PatentScope de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ou l'Initiative sur la communauté de brevets de médicaments (Medicines Patent Pool), qui fournit des informations sur les médicaments contre la COVID-19 en cours d'essais et sur les vaccins. Afin de faciliter l'accès aux traitements médicaux et aux technologies de santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'Initiative a conclu des accords de licence pour deux traitements antiviraux oraux expérimentaux contre la COVID-19 et un test de diagnostic sérologique permettant de détecter la présence d'anticorps,

qui peuvent, aux termes des accords, être fournis de manière non exclusive et sans redevance¹⁹.

60. Le système des Nations Unies cherche à renforcer la capacité des pays dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, en complément des efforts bilatéraux et multilatéraux. Le Mécanisme de facilitation des technologies et la Banque de technologies pour les pays les moins avancés simplifient la concertation et le transfert de technologie, notamment lorsqu'il s'agit de mettre les technologies numériques au service du développement. Les organismes des Nations Unies ont uni leurs forces à celles d'autres partenaires grâce à l'Accélérateur ACT, qui a permis de livrer plus d'un milliard de doses de vaccin aux pays en développement, mais qui manque toujours de fonds. La collaboration à divers niveaux appuie également les efforts déployés par les pays pour faire correspondre le financement, l'investissement et la technologie, en vue d'assurer un relèvement de meilleure qualité après la crise. Les États Membres sont invités à augmenter leurs contributions à l'Accélérateur ACT et à envisager le partage du savoir-faire et de la propriété intellectuelle afin de soutenir la lutte contre la COVID-19 et de renforcer la résilience face aux futures pandémies. Il faut continuer de soutenir le Mécanisme de facilitation des technologies et la Banque de technologies pour leur permettre d'exécuter leurs mandats et de renforcer davantage la capacité des pays en développement de tirer profit des solutions offertes par la science, la technologie et l'innovation, grâce, par exemple, au programme pilote mondial sur les documents d'orientation visant à mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable²⁰.

Développement durable

61. Dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » le Secrétaire général a appelé de ses vœux une nouvelle donne mondiale débouchant sur un multilatéralisme plus inclusif, plus efficace et fonctionnant davantage en réseau, en mettant l'accent sur la prospective stratégique pour faire face aux grands risques mondiaux. Les pays développés doivent tenir leur engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an en faveur de l'action climatique dans les pays en développement. Les bailleurs de l'APD devraient tous tenir leur nouvel engagement de doubler d'ici à 2025 le montant du financement pour l'adaptation et de privilégier le financement sous forme de dons pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. La coopération pour le développement devrait intégrer, dans tous les secteurs, des mesures de réduction des risques liés aux catastrophes en vue d'accroître la résilience face aux chocs et aux risques actuels et futurs.

62. Les innovations technologiques rendent la transition énergétique possible, grâce aux améliorations dans la production et l'utilisation finale de l'énergie durable, y compris les technologies numériques pour les consommateurs. Malgré un renforcement des engagements politiques, les investissements dans les sources d'énergie durables restent insuffisants. Les investissements énergétiques ont reculé dans nombre de pays en développement, et les transferts de technologies propres ont également diminué. Les décideurs pourraient réhausser encore le niveau de leurs ambitions climatiques et donner suite à leurs engagements par des mesures budgétaires appropriées, notamment en faisant fond sur les mesures de relance budgétaire prises en vue d'assurer un relèvement durable après la crise de la COVID-19. L'investissement privé pourrait être une source importante de financement des infrastructures énergétiques et le secteur public pourrait quant à lui mettre en place des incitations et aider à établir un accès universel et abordable à l'énergie pour les communautés éloignées et mal desservies. Les mesures

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

d'amélioration de l'efficacité énergétique, telles que le recours aux technologies numériques, peuvent permettre de réduire les besoins globaux d'investissement et de moins s'en remettre à des technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui n'ont pas fait leurs preuves. La coopération internationale, notamment sous les formes du renforcement des capacités et du transfert de technologies, sera nécessaire pour aider de nombreux pays en développement à opérer la transition.

63. Certains pays, notamment des pays d'Europe, le Canada et la République dominicaine ont consacré au moins 1 % de leur PIB au relèvement et au moins 30 % de leurs dépenses de relèvement à des mesures compatibles avec la protection de l'environnement. En 2020, la plupart des dépenses destinées à favoriser un relèvement vert ont été affectées aux nouveaux moyens de transport et infrastructures à alimentation électrique ou à hydrogène, aux transports publics, à l'approvisionnement et aux infrastructures énergétiques à faible émission de carbone et à l'accroissement de l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi qu'à la recherche-développement dans les domaines de la décarbonisation de l'aviation, des matières plastiques, de l'agriculture et du stockage du carbone. Ces plans de relance financière de grande ampleur montrent qu'il serait possible d'éliminer l'écart restant à combler pour honorer l'engagement qui a été pris de consacrer un montant total de 100 milliards de dollars par an au financement de l'action climatique dans les pays en développement. Ils ont en effet représenté, pour l'année 2020, 23 % du PIB dans les pays avancés et 11 % du PIB dans les pays émergents et en développement.

64. Par ailleurs, si l'on considère les politiques de dépenses publiques des 50 plus grandes économies du monde, on constate que sur le montant total de 18 200 milliards de dollars qui avaient été engagés à la fin de 2021 pour faire face à la crise provoquée par la COVID-19, 3 100 milliards de dollars ont été affectés à des mesures de relèvement à relativement long terme, dont 31 % (970 milliards de dollars) correspondaient à des dépenses vertes ou compatibles avec l'environnement. Si cela signifie que seulement 5 % de l'enveloppe totale des mesures de relance a été consacrée à des plans de relance verte, la part des financements verts dans les mesures de relèvement est toutefois passée de 18 % en 2020 à 51 % en 2021, de nouvelles initiatives aux échéances plus longues ayant été intégrées dans les budgets publics.

65. En résumé, bien que la pandémie ait causé des souffrances humaines inouïes et créé de nouveaux obstacles sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, elle a également montré que les gouvernements peuvent changer de politique rapidement lorsqu'ils le décident. Des changements rapides similaires sont à présent nécessaires pour progresser vers la réalisation des objectifs, notamment des réformes radicales des systèmes budgétaires et économiques qui permettront de réduire les inégalités et de concevoir des politiques de relèvement durable. Les prix élevés des denrées alimentaires et des produits de base offrent également aux pays l'occasion de résoudre leurs problèmes d'insécurité énergétique et alimentaire en accélérant l'adoption d'énergies renouvelables et en réalisant des gains d'efficacité systémiques, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et de renforcer la résilience face aux changements climatiques.

V. Recommandations sur la voie à suivre

66. Les sections qui précèdent révèlent que nombre des considérations ayant présidé aux délibérations sur le nouvel ordre économique international sont toujours d'actualité. Elles contiennent de nombreuses recommandations de mesures qui répondraient à la nécessité urgente de combler les fossés qui séparent et divisent les pays, dans la situation actuelle caractérisée par la poursuite de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et une crise climatique de plus en plus grave, et dans

un contexte de changements technologiques transformateurs. La présente section porte sur certaines recommandations concernant les mesures à prendre pour mettre fin à la pandémie, assurer une reprise économique inclusive, agir en faveur du climat et renforcer la résilience en tirant parti des avantages de la numérisation, des nouvelles technologies et des idées et propositions issues de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

67. La persistance de la pandémie plusieurs mois après la mise au point de vaccins éprouvés doit servir d'avertissement : il faut renforcer la collaboration mondiale, établir des partenariats efficaces entre tous les secteurs et toutes les parties prenantes, et progresser dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 17 en permettant aux partenariats multipartites de mobiliser et de mettre en commun des connaissances, des compétences, des technologies et des ressources financières dans tous les pays, mais en particulier dans les pays en développement. Face à ces crises qui se chevauchent, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris restent des instruments indispensables pour orienter à la fois le relèvement et la transformation. Des actions multilatérales concertées sont nécessaires pour combler les déficits de financement, préserver la marge de manœuvre budgétaire, régler les situations d'endettement insoutenables, soutenir une transition climatique accélérée et renforcer la résilience du système commercial.

68. Il est impératif d'établir une coopération internationale plus forte et plus ambitieuse pour vaincre la pandémie, remettre le monde sur la voie du développement durable et mener une action climatique audacieuse. Plusieurs mécanismes et processus des Nations Unies soutiennent un réseau d'institutions et d'organismes qui tentent de piloter la mise en œuvre des objectifs de développement durable au moyen de partenariats inclusifs. Il s'agit notamment du forum politique de haut niveau pour le développement durable, du Forum de partenariat du Conseil économique et social, du cadre de partenariat des petits États insulaires en développement et du Mécanisme de facilitation des technologies. Les examens nationaux volontaires réalisés par les États Membres, qui portent sur leur mise en œuvre du Programme 2030, peuvent également être un moyen important de mobiliser des soutiens multipartites et des partenariats²¹.

Respecter les engagements au titre de l'aide publique au développement

69. Un ralentissement de la croissance économique ainsi qu'une augmentation des dépenses d'aide humanitaire et militaire peuvent détourner des ressources de l'aide publique au développement (APD) et d'autres formes d'aide et menacer le partenariat mondial pour le développement. Le risque que les pays donateurs du Comité d'aide au développement modifient leurs engagements au titre de l'APD, délaissant les besoins de développement urgents et l'action climatique, est réel. Un détournement au profit des pays développés des ressources revenant à l'APD, ainsi qu'aux transformations nécessaires des systèmes alimentaires et énergétiques, aggraverait la situation. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie risque d'évincer, dans les dépenses publiques, des domaines essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, tels que la protection sociale, les soins de santé, l'éducation et les infrastructures. Il faut donc absolument que les donateurs respectent leurs engagements au titre de l'APD, tout particulièrement envers les pays les moins avancés.

²¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Transformational partnerships and partnership platforms », note de synthèse n° 103, 30 avril 2022.

70. Il est nécessaire de repenser les critères d'affectation des ressources financières en vue de renforcer la résilience, notamment en s'attaquant aux contraintes structurelles qui pèsent sur la répartition des ressources. Les partenaires de développement pourraient également faire en sorte que leurs engagements ou promesses de dons au titre de l'aide et de l'action climatique se traduisent par des effets positifs pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, et notamment envisager de considérer la vulnérabilité multidimensionnelle comme un critère d'admissibilité au bénéfice de l'APD. Un accroissement des ressources des banques multilatérales de développement pourrait aider à répondre aux exigences actuelles. Les prêts accordés par les banques multilatérales de développement ont considérablement augmenté en 2020, et on estime que cette progression s'est poursuivie en 2021. Si les pays les moins avancés bénéficient des ressources concessionnelles des banques multilatérales de développement, celles-ci offrent aussi aux pays à revenu intermédiaire, par leurs guichets non préférentiels, un moyen d'accéder à des financements à long terme à des taux plus avantageux que ceux de leurs marchés internes.

71. Les initiatives de coopération Sud-Sud ont également contribué à la lutte contre la pandémie, car elles ont complété les efforts Nord-Sud et n'ont cessé de croître par leur portée, leur volume et leur étendue géographique. Les prestataires des pays du Sud devraient continuer de renforcer cette coopération, notamment par le moyen d'opérations triangulaires.

Maintenir la marge de manœuvre budgétaire et relever les défis du financement

72. S'ils disposent de la marge de manœuvre budgétaire suffisante, les gouvernements devront, en réponse aux tensions inflationnistes, prendre des mesures de soutien ciblées pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants parmi les catégories les plus pauvres de la population, tout en maintenant la viabilité des finances publiques et de la dette. Cela donne encore plus de poids aux appels récemment lancés de toutes parts en faveur d'un allègement accéléré de la dette des pays les plus pauvres, en particulier les pays les moins avancés.

73. La communauté internationale a été invitée à prendre des mesures urgentes pour remédier aux déficits de financement, à l'augmentation du coût des emprunts et aux risques accrus liés à la dette. Il est nécessaire d'accroître les financements publics pour investir dans les domaines prioritaires et d'affecter efficacement les ressources mobilisées à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'investissement productif. Les institutions financières internationales devraient envisager d'atténuer les coûts des emprunts contractés auprès de sources commerciales et de réduire le surendettement, de manière à alléger le fardeau de la dette. Il faut s'attaquer aux changements climatiques et aux inégalités pour que des perspectives économiques positives nouvelles s'ouvrent aux générations actuelles et futures. En outre, une plus grande transparence et un écosystème d'informations plus complet pourraient renforcer la capacité des pays de gérer les risques et d'utiliser les ressources conformément aux principes du développement durable.

74. En août 2021, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé une allocation de droits de tirages spéciaux équivalente à 650 milliards – la plus forte augmentation jamais enregistrée – qui seront attribués aux pays proportionnellement à leur quote-part. Le FMI a créé le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité afin de faciliter la réaffectation des droits de tirage spéciaux, sur une base volontaire, aux pays qui en ont le plus besoin. Un démarrage accéléré des opérations du Fonds fiduciaire permettrait de répondre à certains des besoins urgents des pays très endettés et à faible revenu.

Redoubler d'efforts pour régler les problèmes de la dette souveraine

75. De même, le G20 s'est employé, en coopération avec le Club de Paris, à fournir une assistance aux pays dont les niveaux d'endettement sont insoutenables en créant le Cadre commun pour le traitement de la dette. Les banques multilatérales de développement ont également augmenté leurs engagements financiers de 39 % pour les porter à environ 145 milliards de dollars en 2020, les prêts de la Banque mondiale représentant environ la moitié de ce montant²².

76. Alors que 60 % des pays les moins avancés et autres pays à faible revenu sont soit déjà surendettés, soit exposés à un risque élevé de surendettement, l'initiative de suspension du service de la dette du G20 a jusqu'à présent contribué au financement de la réponse à la pandémie et permis de limiter le nombre de pays accablés par la dette. Des efforts supplémentaires seront toutefois nécessaires pour rattraper le retard important pris par les pays concernés sur la voie du relèvement. La communauté internationale doit également redoubler d'efforts pour régler les problèmes liés à la dette souveraine.

Financer la transition verte

77. Les pays en développement, qui ont le moins contribué au réchauffement de la planète, sont ceux qui en souffrent le plus, alors même que les effets de ce réchauffement s'aggravent. Les pays développés doivent les soutenir davantage, afin de les aider à sauter les étapes traditionnelles du développement pour effectuer une transition accélérée vers des modes d'énergie propres et durables. Cela exigerait d'accroître considérablement l'investissement public dans les infrastructures physiques et sociales ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Les partenaires de développement devraient tenir leur nouvel engagement consistant à doubler le financement de l'adaptation d'ici à 2025 et à privilégier le financement par dons pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Des investissements de l'ordre de 5 700 milliards de dollars par an d'ici à 2030 et la réaffectation à la transition énergétique de 700 milliards de dollars d'investissement dans les combustibles fossiles seraient un pas important sur la voie d'une transition juste. L'investissement dans la transition pourrait permettre de créer, d'ici à 2030, 85 millions d'emplois dans les domaines des énergies renouvelables et des autres technologies liées à la transition. Ces emplois devraient venir compenser ceux qui sont amenés à disparaître dans le secteur des combustibles fossiles²³. Le financement apporté par les banques publiques de développement pourrait aider les pays en développement à émettre des obligations à l'appui de projets de gestion durable de la pêche et des ressources marines (telles que les « obligations bleues » des Seychelles) et à privilégier la préservation de la diversité biologique dans le cadre de l'émission d'autres obligations d'État (telles que la conversion de dettes en programmes de protection de la nature)²⁴.

Réduire les fractures technologiques

78. Pour être compétitifs dans un univers technologique de plus en plus complexe, les pays en développement devront avoir accès à diverses technologies nouvelles et disposer des capacités nécessaires à cet effet. La mise en place des mécanismes efficaces pour le transfert de technologies, le renforcement des capacités et l'assistance dans le domaine de la recherche-développement revêtent une grande

²² Nancy Lee et Rakan Aboneaj, « MDBs to the rescue? The evidence on COVID-19 response », Center for Global Development, 21 mai 2021.

²³ Agence internationale pour les énergies renouvelables, *World Energy Transitions Outlook 2022: 1.5°C Pathway*, Abou Dhabi, 2022.

²⁴ *Financing for Sustainable Development Report 2022*.

importance. Ainsi qu'il est envisagé dans le nouvel ordre économique international, il faudra pour cela renforcer l'assistance internationale et créer des règles régissant la génération, la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies. Une harmonisation de la protection des droits de propriété intellectuelle est également nécessaire pour créer des conditions de concurrence équitables et faciliter le transfert et la diffusion efficaces des technologies, notamment celles qui sont indispensables au développement durable. Un régime de droits de propriété intellectuelle plus axé sur le développement et plus souple, qui favorise la diffusion rapide de certaines technologies, pourrait faciliter une réduction de la fracture technologique.

79. L'Accord de Paris souligne expressément l'importance décisive que revêtent la mise au point et le transfert de technologies pour accroître la résilience aux changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si des transferts de technologies se sont déjà opérés avec quelque succès vers un petit nombre de pays en développement, il faut à présent que l'adoption de technologies à faible taux d'émission soit renforcée dans l'ensemble de ces pays. La coopération internationale axée sur le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le financement pourrait aider les pays en développement à faire un bond en avant vers l'adoption de technologies à faible émission de carbone. Les transformations verte et numérique sont de surcroît synchrones et en corrélation étroite. En raison de la fracture numérique, et faute d'une gouvernance appropriée de la révolution numérique, la numérisation risque de ne pas jouer pleinement son rôle dans la transition verte. La coopération internationale, pour à la fois combler l'écart dans la transition verte et réduire la fracture numérique, est donc une condition essentielle de l'action en faveur du climat.
